

ÉCOLE DES ACTES

العالَم تَغْيِير مَدْرَسَة
学校

Acts School

Djickou karallah

行为的

L'ÉCOLE DES ACTES

VOUS INVITE À SA TROISIÈME ASSEMBLÉE PUBLIQUE, À
AUBERVILLIERS, À LA SALLE DES 4 CHEMINS, 41 RUE
LECUYER.

METRO : AUBERVILLIERS-PANTIN-QUATRE CHEMINS, LIGNE 7

SAMEDI 25 MAI DE 14H À 17H

*Cette Assemblée sera différente des deux précédentes, au sens où
y sera présenté pour l'Ecole LE PROBLEME DU LOGEMENT - EN
TANT QUE PROBLEME TRÈS GRAVE POUR CEUX ET CELLES QUI
ARRIVENT, MAIS UN GRAVE PROBLEME AUSSI POUR CEUX ET
CELLES QUI VIVENT DÉJÀ ICI.*

Cette présentation sera portée (indications encore provisoires) :

- I. **PAR LE TRAVAIL EFFECTUÉ DANS LE LABORATOIRE D'ARCHITECTURE (LAPA)** avec des participants de l'Ecole et des architectes sur ce que les gens ont à dire et à montrer à partir des conditions dans lesquelles ils vivent. Ce sera un premier moment de restitution de ce travail à toute l'Ecole.

- II. **PAR LE PROJET D'UN APPEL** (que nous allons rédiger et proposer ensuite à des architectes et des juristes) **DESTINÉ À EXPLIQUER ET SOUTENIR LA NÉCESSITÉ DE RECONNAITRE LES SQUATS COMME DES LIEUX D'HABITATION LÉGITIMES**, en l'absence de toute autre solution pour des milliers de gens. Cela en bilan des difficultés rencontrés par le squat du collectif Schaeffer à La Courneuve, mais aussi de l'existence prolongée du squat des Sorins à Montreuil.

- III. **PAR LA CHARTE ÉCRITE PAR DES OUVRIERS DU FOYER PROCESSION À PARIS 15^{EME}**, en vue de critiquer et remplacer le règlement

intérieur d'ADOMA, qui les traite comme des « hébergés » et non pas des locataires à part entière, et comme des gens à qui il faut tout interdire - et d'abord leur interdire d'accueillir ses proches et sa famille dans son logement.

Leur collectif « OUVRIERS DU MONDE / ARCHITECTES DE PAIX » a le projet de créer un nouveau type d'habitat populaire, qui reprendra ce qu'il y avait de bien, pour la vie collective, dans les foyers, et y ajoutera des éléments nouveaux nécessaires aujourd'hui, comme des logements pour accueillir ceux et celles qui arrivent.

IV. LES PROBLÈMES QUE LA JEUNESSE ICI RENCONTRE POUR SE LOGER. Les loyers trop chers, la difficulté d'avoir un logement quand on n'a pas un travail stable. La colocation comme une solution, liée aussi au goût pour une collectivité.

**ET, DANS LES CITÉS,
L'ABSENCE DE TOUT LIEU POUR**

LES JEUNES, avec pour résultat qu'ils traînent dehors, dans les escaliers et les halls d'immeubles ou les caves, - ce dont se plaignent les autres habitants. Vieille histoire : dans les années 70, beaucoup de batailles populaires ont eu pour noyau la nécessité d'un local pour les jeunes ou d'un terrain de sport librement accessible à tous... Que penser et faire aujourd'hui sur cette question ?
